



Compte-rendu Comité technique de l'AEFE 8 décembre 2020

*Présents SNUipp : Alessandra Diakhate (HDF/Sénégal) et Marc Biau (Colombie) titulaires
Clémence Chaudin, Bruno Ribard, experts HDF.*

SOMMAIRE

1. Approbation du compte rendu de la séance du 18 juin 2020 **p 2**
2. Approbation du compte rendu de la commission interne des personnels des services centraux du 10 novembre 2020 **p 2**
3. Suivi de CT :
 - circulaire instances – calendrier **p 2**
 - réduction des frais pour familles nombreuses **p 2**
 - application IGRR Gabon et Vietnam **p 3**
4. Lignes directrices de gestion et évolution des attributions des commissions administratives
5. Carte des emplois – 6^{ème} phase 2020-2021 **p 3**
6. Carte des emplois – 3^{ème} phase 2021-2022 **p 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12**
7. Plan d'actions égalité femmes/hommes **p 12**
8. Instruction générale du recrutement des résidents (IGRR) 2021 **p 13**
9. Charte du télétravail et projet d'arrêté modificatif relatif au télétravail **p 13**
10. Questions diverses

La FSU remercie l'Agence pour le retrait du point 4 de l'ordre du jour. Retrait faisant suite à une demande de la FSU. Cette note très importante impactait les CCP (CCPC et CCPL) et n'avait pas fait l'objet d'un groupe de travail au préalable. Le Directeur de l'Agence annonce donc la tenue de ce groupe de travail, en amont du prochain CT.

Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP)

Chaque organisation, Sgen, Unsa, FSU, fait une déclaration liminaire.

La FSU revient sur le dialogue social, le fonctionnement du CT, les fermetures de postes et l'état de fatigue des personnels: [Lire la déclaration](#)

Introduction de M. Brochet, Directeur de l'AEFE

Le Directeur revient sur l'enquête EAD organisée par la DEOF. Elle a permis de mettre en lumière les points forts et les points faibles de l'enseignement à distance. Il annonce que les échanges vont se poursuivre pour adapter au mieux les pratiques.

Il précise que la note de cadrage des IRF a pris du retard en raison de la crise sanitaire. Elle fera l'objet d'un groupe de travail pour une présentation souhaitée au CT de juin 2021.

Il précise qu'en ce qui concerne la prime d'équipement informatique, suite à l'arrêté pris par le MENJS le 5 décembre, l'Agence étudie les possibilités pour une éventuelle mise en place pour le mois de janvier.

1- Compte-rendu du CT du 18 juin 2020

Après correction, le compte-rendu de séance du 18 - 06 - 2020 est approuvé à l'unanimité.

- *Notre compte-rendu : [CR CT AEFE- 18/06/2020](#) + [questions diverses – 18/06/2020](#)*

VOTE: pour

2- Approbation du compte-rendu de la commission interne du 10 novembre 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

VOTE: pour FSU et UNSA, abstention SGEN

3 - Suivi de CT

La FSU intervient afin de dénoncer les problèmes de calendrier qui rendent difficile la participation des membres des organisations syndicales pour siéger à tous les GT. Elle dénonce par ailleurs la distribution aux fédérations des parents d'élèves, lors du CA, de la liste des GT programmés comportant des notes internes. La FSU précise que les GT font partie du périmètre du CT où ne siègent pas les représentants des parents.

Le Directeur présente ses excuses pour l'encombrement du calendrier et promet une amélioration. Il admet une erreur pour la distribution des documents aux associations de parents qui n'auraient pas dû l'être.

- circulaire instances

L'Agence informe qu'un GT est programmé pour actualiser la circulaire instances. Les dates retenues sont le 13 et le 25 janvier 2021 afin de présenter le texte final au CT de juin 2021.

- calendrier

Le SNUipp demande combien d'établissements ont modifié leur calendrier au regard des assouplissements proposés ? Le DRH répond qu'il ne dispose pas de ces informations en séance et demande qu'on lui transmette ce type de requête en amont.

- réduction frais de scolarité pour les familles nombreuses

Le DRH revient sur la réponse apportée. Il dit qu'après consultation du service juridique de l'AEFE, cette réduction n'est pas compatible avec le décret 2002-22 qui précise que "L'avantage familial est exclusif, au titre des mêmes enfants, de la perception d'avantages de même nature ou de la prise en charge de frais de scolarité, accordés par l'employeur, ainsi que des majorations familiales versées aux personnels expatriés en

application du présent décret ou du décret du 28 mars 1967 susvisé, dont peut bénéficier l'agent ou tout autre ayant droit.”

C'est sur ce fondement que l'Agence déclare ne pas pouvoir attribuer de réduction de frais de scolarité aux familles nombreuses.

La FSU déplore le raccourci qui est fait par l'Agence. Elle rappelle son désaccord à la fois sur le fond et sur la forme. Sur le fond, elle maintient que ces réductions ne sont pas en contradiction avec le décret 2002-22. Sur la forme, l'agence a validé cet arbitrage par 2 fois, ne l'applique pas et revient dessus. Pourquoi l'Agence ne l'a-t-elle pas appliquée pendant 1 an ?

Le directeur adjoint précise qu'il s'agissait d'une mesure juste mais que le contrôle de légalité par le comptable public fait loi, et que celui-ci n'aurait pas validé le paiement.

La FSU ne comprend pas comment une décision arbitrée n'a pas été appliquée. Il ne peut s'agir que d'un oubli de contrôle en amont.

Le directeur adjoint rappelle que de nombreux échanges ont eu lieu, les contrôles ont continué même après cet arbitrage, cette mesure est "sage". Il précise que toute décision prise en instance est soumise à un contrôle à posteriori.

- **application IGRR Gabon et Vietnam**

Réponses apportées à une question du SNES-FSU sur l'application de l'IGRR lors des CCPL de ces deux pays. Ces réponses seront précisées ultérieurement avec le SNES HDF.

4- Carte des emplois – 6^{ème} phase 2020-2021 (avis)

Mermoz, Dakar : Transformation poste HG en Administratif

La FSU demande que ce poste d'HG soit maintenu à l'issue du contrat en cours.

VOTE: contre 7 (dont 5 FSU) ABS 1 (SGEN)

5- Carte des emplois – 3^{ème} phase 2021-2022 (avis)

Pour cette carte des emplois, la FSU demande que soit précisé le nombre de postes gelés après la campagne de recrutement de 2020 par secteur géographique.

La FSU remarque qu'au CT de juin l'Agence déclarait que les restrictions budgétaires du plan 2018-2020 ne seraient plus d'actualité pour les recrutements de 2021, or, en complète contradiction avec ces affirmations, cette nouvelle carte fait apparaître 78 fermetures/42 ouvertures, soit un bilan de - 36 postes.

Le directeur précise avant de commencer l'étude de la carte des emplois que 18 postes de formateurs expatriés sont créés dont la moitié au 1er degré. Cela pour améliorer la capacité de formation de l'Agence et se placer comme un outil de référence pour le réseau. Il s'agit d'accompagner les établissements pour que la qualité soit au rendez-vous. Il veut renforcer les équipes de direction pour qu'elles puissent jouer leur rôle, notamment dans les conventionnés, où les relations sont parfois "rugueuses localement" (exemple: DAF expatrié dans ces établissements).

Le Directeur de la DDAR (Direction du Développement et de l'Accompagnement du Réseau) présente cette carte des emplois.

Il note que plus de **200 postes sont restés non pourvus** à la rentrée 2020.

512 postes devaient fermer suite aux restrictions budgétaires du plan 2018-2020, 523 l'ont été, 7 postes en centrale sont ouverts soit un solde positif de 4.

Pour les postes de résidents, 75 postes seront fermés à la rentrée prochaine, 21 seront ouverts: le **solde est donc de - 54.**

En réponse à la question du SNUipp, il ajoute qu'au total (postes déjà vacants et postes ouverts) ce sont 146 postes qui paraîtront comme vacants pour la campagne de recrutement 2021.

Le choix a été fait d'ouvrir un grand nombre de postes d'expatriés pour soutenir l'effort de formation. Pour que ces ouvertures soient acceptables du point de vue budgétaire, il a donc fallu fermer un nombre important de supports de résidents.

La FSU s'oppose à la méthode choisie pour étudier la cartographie en centrale lors de la Commission Interne en amont de la carte des emplois présentée en CT puisque les 7 créations de postes impactent la carte des emplois du réseau.

La présentation de l'Agence est habile. Mais le bilan est clair : moins 71 postes au PLF en 2021. Les postes non pourvus ne comptent pas !

Par ailleurs, elle souligne qu'il y a de réels problèmes de recrutement sur les zones difficiles : il faut, dans ce cas, rétablir des postes d'expatriés enseignants !

Elle regrette que L'Agence n'ait pas choisi de résidentialiser les TNR grâce aux postes non pourvus, visiblement "le redéploiement" continue. Nous maintenons que la politique menée n'est pas bonne à long terme pour l'Agence.

Suite à une question posée par une autre organisation syndicale, le Directeur précise que dans la stratégie générale d'un seul réseau, les EGD doivent être la référence. L'équilibre est difficile à trouver en raison des contraintes connues de tous. Il se dit conscient du poids de l'ISVL dans les difficultés de recrutement rencontrées dans beaucoup de pays. Il affirme souhaiter l'augmenter, quand c'est possible, mais rappelle le cadre contraint et la difficulté pour certains établissements d'assumer la part de l'ISVL qui leur incombe.

La FSU se félicite de l'ouverture des postes de DAF expatriés mais regrette que l'ouverture des postes de formateurs se fasse au détriment des postes de résidents des EGD et des conventionnés pour bénéficier en priorité aux établissements partenaires.

Le directeur réaffirme le rôle central que doit jouer l'AEFE comme opérateur pour l'ensemble du réseau. L'Agence est un opérateur public avec une mission générale qui s'ajoute à celle de la gestion de ses propres établissements. L'agence doit rester la référence pour la formation dans le réseau.

Le SNUipp fait un focus sur le 1er degré car cette carte des emplois donne l'impression de prioriser les postes de formateurs (EMFE, CPAIEN) au détriment des postes d'enseignants que réclament pourtant les équipes. Il ajoute que de nombreux TNR attendent des postes de résidents.

Le directeur répond que, malgré le développement du réseau d'établissements partenaires, les EGD résistent, ces ouvertures répondent, selon lui, à une demande locale. Il ajoute que l'enjeu stratégique est que l'AEFE devienne l'opérateur de tout le réseau.

La FSU s'oppose à cette vision et estime que la survie de l'Agence passera par la création de postes expatriés dans les zones difficiles et par la résidentialisation des TNR.

Bilan total pour le premier degré

- 1 fermeture expatrié
- 42 fermetures résident

43 fermetures

- 12 ouvertures expatrié
- 5 ouvertures résident

17 ouvertures

Soit un déficit de 26 postes

Secteur Afrique

75 postes non pourvus sont en zone Afrique. Il semblerait que les difficultés de recrutement de la rentrée 2020 soient avant tout dues au COVID. En effet, les dernières années les postes non pourvus étaient moins nombreux, 40 en 2017, 30 en 2018 et 21 en 2019.

Au final : Sur ces 75 postes, **57 sont maintenus** (dont 5 transformations et 2 ouverture/fermeture) et 18 postes gelés sont fermés.

Le chef de secteur rappelle la nécessité de fermer un nombre important de postes de résidents pour pondérer le coût des ouvertures des postes d'expatriés (6 EMFE). La baisse des effectifs a aussi été prise en compte.

Le SNUipp en ouverture de l'étude de cette carte indique que ce secteur est particulièrement touché par les fermetures alors qu'il est toujours difficile de recruter dans cette zone au regard du nombre de postes non pourvus puis gelés. L'Afrique a été souvent présentée comme une zone qu'il fallait préserver, ce n'est pas le cas pour cette carte des emplois.

Pays	Ville	Nom établissement	Poste	Ouverture	Fermeture
Angola	Luanda		EMFE	1	4
Burkina	Ouagadougou				3
Ghana	Accra		EMFE	1	1
Mauritanie	Nouakchott		EMFE	1	1
Niger	Niamey		EMFE	1	1
Nigéria	Lagos				1
Rép Centraf.	Bangui		Dir école		1
Sénégal	Dakar		EMFE	1	4
Tanzanie	Dar el Salam		EMFE	1	
Tchad	Ndjamena				1
Total				6	17

Angola Luanda : Le SNUipp rappelle le vote en CE, le taux d'encadrement par des titulaires inférieur à 50% et demande des précisions sur un possible déconventionnement. Il ajoute que très peu de titulaires sont présents sur place, il faut donc préserver les postes de résidents.

Le chef de secteur affirme qu'il ne faut pas avoir d'inquiétudes, il n'y a pas de déconventionnement prévu. Il rappelle que ces fermetures sont motivées, entre autres, par une baisse des effectifs de 16%.

Burkina Ouagadougou : Le SNUipp rappelle le courrier envoyé au directeur par les représentants des personnels suite à l'audition de celui-ci au Sénat. Les difficultés de recrutement remontent à plusieurs années et s'expliquent beaucoup plus par la faiblesse de l'ISVL et la situation sécuritaire du pays que par la

crise de la COVID. Les collègues sont révoltés que l'Agence aille au-delà de ce qui était demandé en fermant 4 postes de résidents au lieu des 2 prévus au départ.

Le chef de secteur explique ces fermetures par les baisses des effectifs. Il dit s'adapter à la situation et note qu'il y a 60% de titulaires. Il est conscient des difficultés de recrutement et affirme que des créations seront possibles si les besoins apparaissent.

Le SNES se joint à nous pour signaler le manque d'attractivité des postes de résidents au Burkina et la faiblesse du vivier local.

Ghana Accra : Le poste fermé était un poste gelé et se justifie par l'ouverture d'un poste d'EMFE.

Mauritanie Nouakchott : Il y avait deux postes gelés: en plus de l'ouverture du poste d'EMFE, l'Agence a décidé d'en fermer un seul dans l'espoir d'une remontée des effectifs grâce à l'ouverture d'une quatrième division au CP. Le chef de secteur n'exclut pas une réouverture si les effectifs devaient augmenter.

Niger Niamey : Le SNUipp rappelle le vote contre la fermeture du poste en CE et les doutes des collègues sur l'opportunité de la création d'un poste d'EMFE. Il rappelle les problèmes de recrutement.

Le chef de secteur précise qu'il y a 10 résidents pour 18 classes dont un EMFE.

Nigéria Lagos : Le SNUipp rappelle le vote contre en CE. Il ajoute qu'il ne reste que 9 résidents sur 20 classes et que le recrutement d'enseignants titulaires ou francophones de la sous-région (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, ...) est très difficile en raison d'une monnaie peu attractive, de la vie chère, de l'insécurité et des tensions sociales,

Le chef de secteur précise que la décision de fermeture a été prise en raison de la baisse des effectifs et du nombre assez faible d'élèves par classe, 15 environ. Pour lui, le taux de titulaires reste satisfaisant.

République Centrafricaine Bangui: Le SNUipp demande s'il s'agit d'un "glissement" vers un poste de chef d'établissement.

Le chef de secteur confirme et explique que c'est en raison de la future homologation des classes de lycée.

Sénégal, Dakar : Le Snuipp précise que le CE a voté contre la fermeture de ces postes. L'ouverture d'un poste d'EMFE semble chèrement payée au vu de la fermeture des 4 postes de résidents.

Le chef de secteur précise qu'il s'agit d'un poste gelé et de 3 réintégrations.

Après ces fermetures, il restera 62% de résidents et 67% de titulaires devant élèves. C'est en baisse mais il s'agit du taux le plus élevé du secteur, ce qui est normal car c'est l'EGD de l'Afrique de l'Ouest.

Tanzanie Dar El Salam : Le SNUipp se félicite de cette ouverture.

Tchad N'djamena : Le SNUipp demande des précisions sur la fermeture de ce poste, s'agit-il d'un départ, d'un poste gelé?

Le chef de secteur confirme que le poste fermé était gelé et qu'il s'agit d'un glissement vers le second degré.

En réponse à une question d'une autre organisation syndicale, le chef de secteur précise qu'il n'y a pas de révision de la convention à **Djibouti**.

Secteur Amérique

Le chef de secteur présente la situation dans ce secteur en annonçant que la crise du COVID 19 a provoqué une chute de 3,87% des effectifs, soit 2232 élèves en moins. C'est en Amérique du Nord où cette baisse est la plus marquée avec 4,4% de chute (plus de pertes aux USA qu'au Canada). Cette baisse est plus modérée en Amérique Centrale et du Sud où les effectifs ont reculé de 1,52%.

Il précise qu'il existe des difficultés de recrutement pour l'Amérique Latine.

Le secteur s'est beaucoup préoccupé de la formation des enseignants néo recrutés. Par ailleurs, -le Bac hémisphère Sud s'est bien passé avec un bon taux de réussite.

Cette zone comprend 97 établissements dont 5 nouveaux homologués aux USA (3 en Floride, un au Texas et un en Oregon).

Dans ce secteur, sont scolarisés 29% d'élèves français et 62% de nationaux et 7% étrangers tiers avec 55 395 élèves au total.

La carte que présente le chef de secteur au CT montre 3 fermetures de postes de résident au 1er degré. Cette année, 26 postes non pourvus seront représentés pour la plupart au recrutement en 2021 (uniquement 6 fermetures tous degrés confondus) auxquels s'ajouteront 45 nouveaux postes qui se libèrent.

Pays	Ville	Nom établissement	Poste	Ouverture	Fermeture
Canada	Ottawa		CPAIEN	1	
Chili	Conception			2	
Chili	Valparaiso			1	
Costa Rica	San José			1	
Honduras	Tegucigalpa		EMFE	1	2
Venezuela	Caracas				1
Total				6	3

Le SNUipp intervient sur ces points :

Canada Ottawa : Le SNUipp se félicite de l'ouverture de ce poste de CPAIEN.

Chili : Il y a une ouverture de 3 postes mais nous ne pouvons nous en féliciter en raison des multiples fermetures de postes de Contrats Locaux à Santiago.

Le SNUipp se félicite de l'ouverture du poste au **Costa Rica** à **San José**.

Le SNUipp se félicite de l'ouverture d'un poste d'EMFE à **Tegucigalpa** au **Honduras** mais demande une explication sur la fermeture de deux postes de résidents 1er degré pour cet établissement.

Le chef de secteur explique que cet établissement a eu du mal à recruter à la dernière campagne et que 5 postes (dont 4 PE) sont restés vacants, en conséquence le secteur, avec l'accord de l'établissement, propose la fermeture de deux postes. De plus, l'EMFE nouvellement nommé prendra une classe à 50% et sera en charge uniquement de cet établissement. Sur cette zone, de nombreux EMFE sont en poste, il sera ainsi disponible pour former les nouveaux collègues PDL dans l'établissement.

Pour la fermeture du poste sur **Caracas** au **Venezuela**, le SNUipp demande des précisions sur cette fermeture et sur le futur de l'établissement. Il rappelle que le CE a eu lieu la veille du CT. La fermeture du poste du primaire n'était pas initialement prévue à l'ordre du jour. Le CE a voté contre à la majorité.

Le chef de secteur répond que les raisons de cette fermeture sont à chercher dans la baisse conséquente des effectifs. Le taux de titulaires est encore de 66,67%. Par ailleurs, deux postes sont restés vacants à cause de la crise sanitaire mais aussi de la situation du pays. Il regrette cependant la réunion tardive du CE et l'omission de cette fermeture dans l'ordre du jour.

Secteur Maghreb - Océan Indien

La cheffe de secteur présente les enjeux de ce secteur : renforcer la francophonie, accompagner les établissements tous statuts confondus, assurer la formation des néo-recrutés.

Il y a 95 établissements homologués, dont 35 EGD (36% des élèves) répartis en 9 pôles, 12 conventionnés et 48 partenaires.

6 nouveaux établissements ont été homologués. Ce secteur a connu une augmentation du nombre d'élèves (+7,3%), surtout au Maroc et au Maghreb Est. 48% des élèves sont scolarisés dans le 1er degré et 52% dans le deuxième. 79 534 élèves au total.

Il y a 1259 détachés dont 140 expatriés dont 8 EMFE et 6 CPAIEN. La crise sanitaire explique sans doute le nombre assez important de réintégrations. 27 postes non pourvus cette année contre 18 postes l'an dernier. Pour cette carte scolaire, la cheffe de secteur indique 9 fermetures au 1er degré et 8 au deuxième, pour le maintien de 15 postes. Le taux d'encadrement est élevé selon elle.

Le SNUipp intervient pour indiquer que la zone Maghreb - Océan Indien paie encore un lourd tribut à ce CT avec 9 fermetures. La Tunisie et le Maroc sont particulièrement touchés. Plus largement, la FSU regrette ces fermetures en raison du nombre important de TNR dans cette zone.

Pays	Ville	Nom établissement	Poste	Ouverture	Fermeture
Madagascar	Majunga				1
Maroc	Casablanca	E. Ronan			1
Maroc	Rabat	Ronsard		1 dir primaire expat	1
Maroc	Rabat	Chénier			1
Maroc	Rabat	Cézanne			1
Maroc	Meknès			1 EMFE	1
Tunis		Pierre Mendès France		1 CPAIEN	
Tunisie		La marsa			1
Tunisie	Megrine				1
Tunisie	Sousse				1
total				3	9

Madagascar Majunga : Le SNUipp demande des précisions sur les raisons de cette fermeture.

La cheffe de secteur répond qu'il s'agit d'un glissement vers le 2nd degré en raison d'une montée en puissance du collègue. Pour rétablir l'équilibre entre 1er et 2nd degré, il y aura désormais 6 résidents dans chaque degré.

Maroc, Meknès : Le SNUipp précise que les collègues de Meknès ont été agréablement surpris de la demande d'ouverture de poste EMFE, mais cette demande ne reflète pas la réalité du terrain. L'équipe enseignante souhaiterait plutôt la création d'un poste d'enseignant spécialisé pour les EBEP (80 élèves sur environ 400 sont en difficultés)

Au cours de ce CGG, les parents ont exprimé leur inquiétude vis à vis de l'ouverture de ce poste d'EMFE, ils craignent dans le futur la suppression de poste de résident au profit du recrutement de contrats locaux.

La cheffe de secteur répond qu'il n'y a pas de poste de résident spécialisé mais précise, que le profil du poste d'EMFE sera spécialisé.

Tunisie : Le SNUipp intervient pour évoquer les fermetures en Tunisie.

Mégrine : Il s'agit d'un poste gelé suite à un refus de détachement. Le CE s'est exprimé contre cette fermeture.

La Marsa : Paul Verlaine (ERLM). Ici aussi, il s'agit d'un poste qui a été gelé cette année après le départ d'une collègue résidente.

Sousse (ERLM) : La perte d'un poste ferait passer le taux de résidents à **41%**. Lors du CE, la FSU a voté contre cette fermeture.

La cheffe de secteur explique que ces fermetures sont faites au bénéfice d'autres zones, qu'au total il y a 5 ouvertures de postes d'expatriés contre 9 fermetures de résidents. Elle précise que le taux d'encadrement par des titulaires est de 58% à Sousse.

Secteur Asie

Le chef de secteur explique que le secteur Asie a perdu 5% de son effectif global, à cause de la crise sanitaire soit 1000 élèves car de nombreuses familles françaises expatriées ont quitté la région.

Cette zone comprend 50 établissements avec deux nouvelles écoles homologuées (51 si on considère que Shanghai a deux établissements séparés au lieu d'un seul). Il note également 3 extensions d'homologation.

Sur cette zone, il y a 388 postes de résidents dont 163 dans le premier degré et 2 EMFE.

A la rentrée 2020, 15 postes étaient non pourvus donc gelés.

A la rentrée 2021, sont prévues 7 fermetures, 8 maintiens (dont 4 transformations) pour ces postes gelés ainsi que 3 ouvertures de postes expatriés d'encadrement.

Pays	Ville	Nom établissement	Poste	Ouverture	Fermeture
Inde	New Delhi			1	
Singapour					3
Thaïlande	Bangkok				1
Total				1	4

Le SNUipp interroge le secteur sur :

Inde, New Delhi : Le SNUipp félicite l'agence pour l'ouverture d'un poste de Professeur des écoles résident.

Singapour : Suite à la demande du SNUipp sur ces 3 fermetures, le chef de secteur explique qu'il y a eu en effet une légère baisse des effectifs en 2020 (-100 élèves) avec 5 classes fermées sur l'ensemble de l'établissement, dont 1 en maternelle et 3 en élémentaire. Au dernier CE, il y a eu un vote contre ces fermetures. La situation actuelle de cet établissement est de 20 résidents 54 TNR et 5 PDL.

Le Snuipp demande si cela est en rapport avec un éventuel déconventionnement mais le chef de secteur répond que la convention actuelle se terminera en 2023 et que c'est bien sûr le Comité de gestion qui décidera mais il n'y a pas de nouvelles en ce sens pour le moment.

Thaïlande, Bangkok : Le SNUipp demande les raisons de cette fermeture étant donné que le vote a été majoritairement contre au CE, que l'établissement passe en primaire de 35% de résidents (15 sur 43) à 22% (9 sur 41) cette année et qu'il y a eu une perte de 6 postes sur 15 en 4 ans. Le SNUipp trouve inadmissible qu'une légère baisse des effectifs en maternelle justifie de supprimer un poste de résident alors qu'une très grande majorité des personnels est TNR. Des petites écoles maternelles partenaires s'ouvrent en centre ville et font concurrence au conventionné.

Le chef de secteur répond qu'il y a eu en effet une perte d'effectifs et la fermeture d'une division. Le taux d'encadrement est de 26 % de résidents mais il y a 80 % de titulaires grâce à la présence de nombreux TNR. En effet le lycée est éloigné de la ville mais le chef de secteur ne pense pas que l'ouverture d'écoles maternelles en centre ville ait une influence sur cette perte d'élèves. Il estime que ces élèves devraient arriver au CP dans l'établissement conventionné.

Japon, Tokyo :

Le SNUipp explique qu'au dernier CE, le proviseur a proposé de soumettre au vote une carte des emplois inchangée, avec fléchage du poste gelé au secondaire vers les SVT.

Résultat : 18 votants Abst : 5, Contre : 7, Pour : 6.

Le proviseur a alors invité les représentants à soumettre une autre proposition pour laquelle il a annoncé s'abstenir. Les représentants ont donc proposé une autre carte prévoyant une création d'un support au primaire, une création de support au secondaire et le fléchage du poste gelé vers les SVT.

Résultat : 18 votants Abst : 8 , Contre : 0, Pour : 10.

Le SNUipp demande pourquoi l'agence n'a pas tenu compte de ce vote et ne présente pas ces ouvertures lors de ce CT.

Le chef de secteur répond qu'il n'est pas possible de présenter une autre carte des emplois que celle de l'administration lors d'un CE, même si les représentants des personnels, des parents et des élèves en sont à l'origine, mais qu'il s'agit en ce cas d'une motion. Après avoir consulté le DRH, celui-ci précise que c'est possible mais qu'en effet l'AEFE ne l'a pas pris en compte. La FSU espère un changement mais cela semble peu probable.

Secteur Europe

Avant d'étudier la carte de cette zone, le chef de secteur précise que la fermeture/ouverture prévue à Bucarest est annulée.

Il précise que cette carte s'efforce de maintenir le maximum de postes dans une zone bien couverte. Si fermeture il y a, c'est parce que la couverture est suffisante et les recrutements aisés.

Il ajoute que 51 postes étaient non pourvus à la rentrée.

Il note qu'il n'y a eu que peu de baisses d'effectifs mais que l'Espagne est la plus touchée.

6 postes sont proposés à la fermeture pour le 1er degré.

Pays	Ville	Nom établissement	Poste	Ouverture	Fermeture
Allemagne	Fribourg				1
Allemagne	Stuttgart				1
Espagne	Barcelone				1
Espagne	Madrid				1

Espagne	Madrid	lycée Molière MLF			1
Pays Bas	La Haye				1
Roumanie	Bucarest				1
total				0	7

Le SNUipp intervient sur le poste fermé en **Allemagne** à **Fribourg**. La collègue TNR en place préfère rester sur son poste en contrat local car elle a comme projet de rester dans le pays et que les nouveaux contrats de résidents limités à 6 ans ne correspondent pas à son souhait.

Le SNUipp s'inquiète également du futur de l'école maternelle conventionnée où seules 3 résidentes sont en poste dont la directrice qui partira prochainement à la retraite. Cet établissement représente la porte d'entrée de la filière franco-allemande de Fribourg.

Le chef de secteur confirme qu'aucune fermeture n'est prévue pour l'instant à la maternelle.

Pour **Stuttgart**, le chef de secteur précise que 2 résidents et 2 pdl seront en poste et que le recrutement est facile.

Espagne, Madrid, Barcelone : Le SNUipp rappelle que de nombreux TNR sont en attente de postes depuis plusieurs années et qu'à chaque fermeture de poste, ce sont des possibilités qui disparaissent.

Le chef de secteur explique que ces deux établissements sont bien couverts en résidents, ont effectivement des TNR et ont subi une certaine baisse d'effectifs.

Espagne, Villanueva : Le SNUipp rappelle que dans cet établissement à double tutelle AEFÉ/Mlf, il ne reste que 2 résidents au premier degré et de nombreux TNR sur place.

Le chef de secteur répond que c'est une demande forte de l'établissement où il y a eu une baisse d'effectifs de 6,8%. Le taux de titulaires est de 50%.

Pays-Bas, La Haye : Le SNUipp demande des précisions sur les raisons de la fermeture de ce poste et précise que la carte des emplois n'était pas à l'ordre du jour, elle a été ajoutée en début de CE par le proviseur ce qui, d'après notre correspondante, est une habitude dans cet établissement.

Le chef de secteur répond que l'établissement est très bien couvert en titulaires et que l'on constate une baisse d'effectifs. Les moyens pédagogiques sont là.

Il ignorait que la carte des emplois ne figurait pas à l'ODJ à La Haye, il va prendre contact avec le chef d'établissement.

Italie Turin : Le SNUipp intervient pour rappeler qu'un vote à l'unanimité a eu lieu lors du dernier CE du 19 novembre pour demander l'ouverture d'un poste de résident au premier degré.

Le chef de secteur dit ne pas être au courant et va se renseigner.

L'intervention d'une autre organisation syndicale fait savoir qu'une ouverture de poste de résident 1er degré aurait été votée à en **Ukraine**.

Secteur Moyen-Orient, Proche-Orient

Le chef de secteur fait état d'une baisse des effectifs de 3,8%, 5% à périmètre constant soit environ 5000 élèves en moins.

La zone comprend 90 établissements dont 2 EGD, 74 conventionnés et 14 partenaires. Il y a 5 nouveaux homologués.

Le Liban est en grande difficulté. L'Egypte est dans une très bonne dynamique. Les EAU sont stables. Il y a 419 détachés dont 111 expatriés et 308 résidents.

31 postes ont été non pourvus à la rentrée 2020.

La carte propose 6 fermetures, 3 ouvertures et 5 "glissements".

Pays	Ville	Nom établissement	Poste	Ouverture	Fermeture
EAU	Abu Dhabi		Direct expat	1	1
Egypte	Le Caire				1
Oman	Mascate				1
total				1	3

EAU Abu Dhabi : Suite à la demande d'explications du SNUipp, le chef de secteur précise qu'il s'agit d'une demande ancienne de l'établissement visant à renforcer l'équipe de direction dans un contexte local difficile. Le périmètre des deux directeurs va être défini en interne, l'un d'eux prendra en charge la maternelle mais aussi sans doute une partie de l'élémentaire. Au lycée Massignon, d'autres postes ont été conservés mais il faut faire avec les contraintes. Le taux d'encadrement reste très correct.

Egypte, Le Caire : Le SNUipp demande des explications car le vote a été majoritairement contre la suppression du poste de résident lors du CE du 16 Novembre. Il ajoute qu'il est difficile de recruter et qu'on observe une augmentation des effectifs et 5 ouvertures de classes à Maadi en 5 ans. Les collègues auraient préféré ne pas fermer ce poste de résident à la place de l'ouverture de celui de CPAIEN. Monsieur Brochet a assuré l'année dernière, lors de sa venue au Caire, qu'il n'y aurait aucune suppression de poste au LFC. Le SNUipp demande des explications sur ce changement de décision alors que sur place le recrutement d'enseignants qualifiés et francophones est difficile.

Le chef de secteur précise que la fermeture se fait sur Zamalec où le taux d'encadrement par des titulaires est satisfaisant et sera renforcé par la présence du CPAIEN.

Oman, Mascate : Le SNUipp demande si la fermeture au 1er degré correspond à un glissement au 2nd degré en français. D'après nos informations, il n'y a qu'un seul poste de résident au premier degré, cela est-il suffisant ?

Le chef de secteur répond que sur les 2 postes de résidents gelés dans le 1er degré, 1 va glisser vers le second degré pour étendre son homologation. Il note une grosse baisse d'effectifs. Il précise par ailleurs que l'établissement fait face à un plan d'économies très important et est soutenu par l'Agence dans ses efforts.

VOTE sur la carte scolaire : contre 8 (FSU, SGEN UNSA)

6- Plan d'actions égalité femmes/hommes (avis)

Le directeur présente ce plan qui est une obligation faite par la loi, la référente égalité informe les membres du CT que les personnels de direction d'une part et les membres du groupe de travail ont suivi une formation sur ce thème. Le processus de labellisation de l'AEFE se poursuit, le MEAE étant labellisé depuis 2017.

La FSU rappelle qu'elle lutte depuis toujours pour l'égalité femmes/hommes mais émet des réserves sur un travail effectué dans la précipitation et demande qu'un volet budgétaire soit ajouté à cette réflexion. Elle ajoute que certaines préconisations doivent encore être affinées comme la parité des jurys d'examen.

Pour ces raisons, elle annonce s'abstenir lors du vote.

L'Agence répond que les contraintes de temps étaient imposées par le fait que le plan devait être déposé avant le 31 décembre, mais elle assure que la réflexion va continuer dans le courant de l'année prochaine et tout au long des 3 années concernées par le plan. Elle précise que la cellule d'écoute sera externalisée.

Vote: Abs 5 (FSU), pour 3 (SGEN - UNSA)

7- Instruction générale du recrutement des résidents (IGRR) 2021 (avis)

L'IGRR a fait l'objet d'un groupe de travail le 14 octobre dernier avec les organisations syndicales. Cette circulaire, révisée annuellement, a fait l'objet de modifications à la marge. L'Agence a accepté les demandes de reformulations de la FSU.

La FSU se félicite que cette circulaire soit revue chaque année car cela permet de coller à la situation de terrain et aux modifications des directives du MENJS.

La FSU fait remarquer qu'une attention particulière doit être portée lors du recrutement de résidents dont le conjoint obtient un poste en contrat local. En effet, dans ce cas, le contrat du résident recruté doit démarrer au 1er septembre.

Le DRH demande que les oublis lui soient remontés et rappelle que les chefs d'établissements n'ont pas pu participer au séminaire de rentrée durant lequel ces informations leur sont rappelées.

Le DRH remercie les organisations syndicales pour la qualité du dialogue mis en place.

Vote: POUR à l'unanimité.

8 - Charte du télétravail et projet d'arrêté modificatif relatif au télétravail (avis)

Cette charte a fait l'objet de nombreux groupes de travail avec les organisations syndicales. L'Agence a accepté les demandes de modifications et de reformulations de la FSU.

Le SNUipp se félicite du travail effectué par les services de l'Agence et par les participants à ces groupes de travail qui ont été très constructifs, la secrétaire adjointe de l'Agence, qui a mené ces groupes de travail, est personnellement remerciée.

Le Directeur ajoute que c'est un changement profond dans la culture de l'Agence.

L'arrêté couvre le champ des services centraux et des EGD. Cette charte sera donc applicable dans le réseau pour les postes éligibles en EGD.

Vote: Pour à l'unanimité.

9- Questions diverses

Lire [les réponses aux questions diverses du SNUipp.](#)